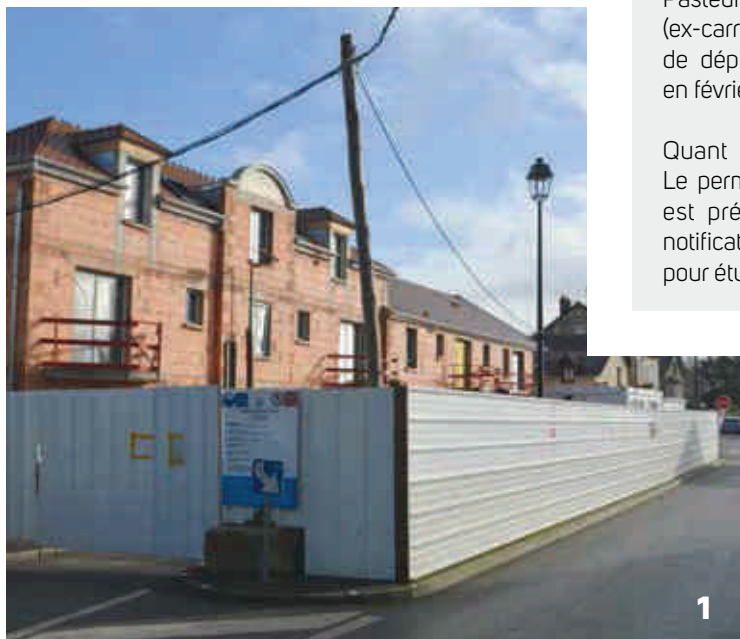


Logements locatifs sociaux : objectifs atteints

Avec l'opération de la Clémenterie, Orgeval a atteint les objectifs du contrat triennal 2014 : 107 logements, permis accordés et financements obtenus, pour 103 exigés. La Ville a donc demandé au Préfet de prendre un arrêté de sortie de carence qui a été notifié le 12 janvier 2017.

C'est important à plusieurs titres. Au plan financier, la Ville n'aura plus à payer la sur-pénalisation des communes carencées et elle aura aussi plus de souplesse pour prévoir des opérations mixtes mêlant logements en location et en accession aidée. Enfin et surtout, elle échappera à la quasi-mise sous tutelle préfectorale et au dessaisissement du Maire en matière d'attribution prévus par la nouvelle loi « égalité et citoyenneté ». Aucun des amendements donnant plus de souplesse et de responsabilité aux Maires proposés par les sénateurs n'a été retenu. L'idéologie a été intransigeante, l'avenir nous dira si cela peut évoluer.



1

- 1 L'opération de la rue de Montamets sera achevée cet été.
- 2 Sur l'emplacement de l'ex-carrosserie sera construit cet ensemble après dépollution du sol.
- 3 Le permis de construire est à l'instruction pour l'opération Feucherolles-Colombet.

LE CHIFFRE

6 149 habitants

Les données enregistrées lors du dernier recensement effectué par l'Insee sont aujourd'hui connues et révèlent que notre commune compte 6 149 habitants. Ce chiffre est l'addition de la population ayant sa résidence habituelle sur la commune, soit 6 016 personnes, et de celle vivant dans une autre ville mais ayant une résidence à Orgeval, soit 133 personnes.



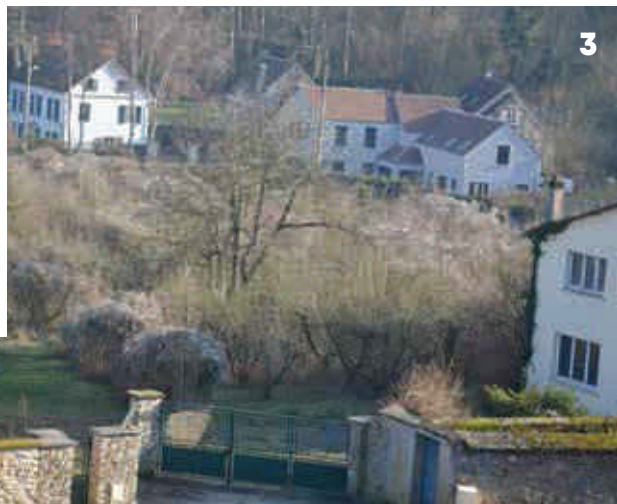
2



Les programmes en cours

Fort de ce retour à une situation saine, la Ville poursuit les projets en cours. C'est ainsi que l'opération de la rue de Montamets (près de l'école Pasteur) devrait être livrée cet été. Pour la rue du Docteur-Maurer (ex-carrosserie), le retard est dû à des contraintes de dépollution et de déplacement du transformateur. Les travaux devraient débuter en février 2017.

Quant à l'opération Feucherolles-Colombet, elle suit son cours. Le permis de construire est à l'instruction, la pré-commercialisation est prévue les 25, 26 février 2017. Nous attendons d'avoir la notification des objectifs fixés par le Préfet pour la triennale 2017-2019 pour étudier une programmation d'opérations futures.



3

